

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU PLATEAU

Mardi 12 avril 2016
École Caroline Aigle

Présents : M. Patrick CABON, Mme Laëtitia CHIEM, Mme Maryvonne CLÉMENT-KLEIN, M. Bernard DANY, Mme Françoise de SAINTE-MARIE, Mme Nicole DEMOUGIN, M. Benoît DÉCHAMPS, Mme Catherine DESCHATRETTE, M. Jacques GROSBOIS, Mme Jeanne GUEGUEN, M. Patrice HOUEBINE, Mme Claire GALLAND, M. Hubert JUBEAU, Mme Martine JAYOT, M. Cyril KAZYMYRENKO, M. José KLEIN, Mme Évelyne LAURY-PINÉDA, , M. Michel LERMYTE, Mme Monique LERMYTE, M. René LORDON, M. Guillaume MANON, Mme Jenny MARINARO, M. Jean-Charles MAURICE, M. Gérard MONCORGÉ, Mme Muriel MULLER, M. Serge NABEYRAT, Mme Martine ONILLON, Mme Édith PAJOT, Mme Claudine PELÉ, M. Gérald PÉCASTAINGS, M. Guy PERRAGUIN, Mme Tiphaine SELLIER, M. Mickaël VIDEAU,

Excusés : Mme Karine BADONNEL, M. Claude BERTRAND, M. Michel GAILLARDIN, M. Laurent MARINARO.

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service Démocratie Locale et Vie de Quartier (DLVQ)

Présidente de séance : Mme Catherine DESCHATRETTE

Élus :

- M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire, délégué à la démocratie locale, à la vie des quartiers, aux nouvelles technologies, aux fêtes et manifestations et adjoint au maire en charge du quartier du Plateau,
- M. Jean-Pierre MADIKA, adjoint au maire délégué à la sécurité, police municipale, occupation du domaine public et aux anciens combattants,
- M. Dominique POULAIN, adjoint au maire délégué à l'urbanisme durable,
- Mme Marie-Françoise POULAIN, conseillère municipale.

Représentant des services de la mairie :

- Mme Nadine TRINEAU, M. Sébastien MASSON (DLVQ). M. Marc CARPENTIER (DLVQ) est excusé.

Ordre du jour :

- Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint chargé du quartier du Plateau.
- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance
- Validation du Compte rendu de la séance du 11 janvier 2016
- Points spéciaux – Actualités
 - Retour sur les réunions des conseils de quartier spécifiques à la révision du Plan Local de l'Urbanisme (P.L.U.) de novembre-décembre 2015.
 - Enquête publique sur le projet de la ligne 18
 - Accueil des gens du voyage.
 - Point sur les problèmes de stationnement du chemin de la Hunière et des Joncherettes.

- Commerces inoccupés rue Louise Bruneau.
- Proposition d'exposition des découvertes archéologiques sur la Plateau en lien avec l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)
- Information sur les actions réalisées sur l'espace public.

- Travaux de la commission inter-quartiers « Investissements »
- Questions diverses
- Ordre du jour du prochain conseil de quartier (lundi 20 juin, attention il débutera à 20h00, école Caroline Aigle)

- **Désignation / élection du président de séance :**

Mme Catherine DESCHATRETTE est présidente de la séance.

- **Validation du compte-rendu de la séance du 11 janvier 2016**

Corrections apportées :

Page 2 : Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (E.P.A.P.S.)

Page 4 : retrait du mot « ventouse ».

Question diverse sur la ferme des Granges : remplacer par « la toiture d'un des bâtiments »

Ces corrections faites, le compte-rendu est validé.

- **Points spéciaux – Actualités**

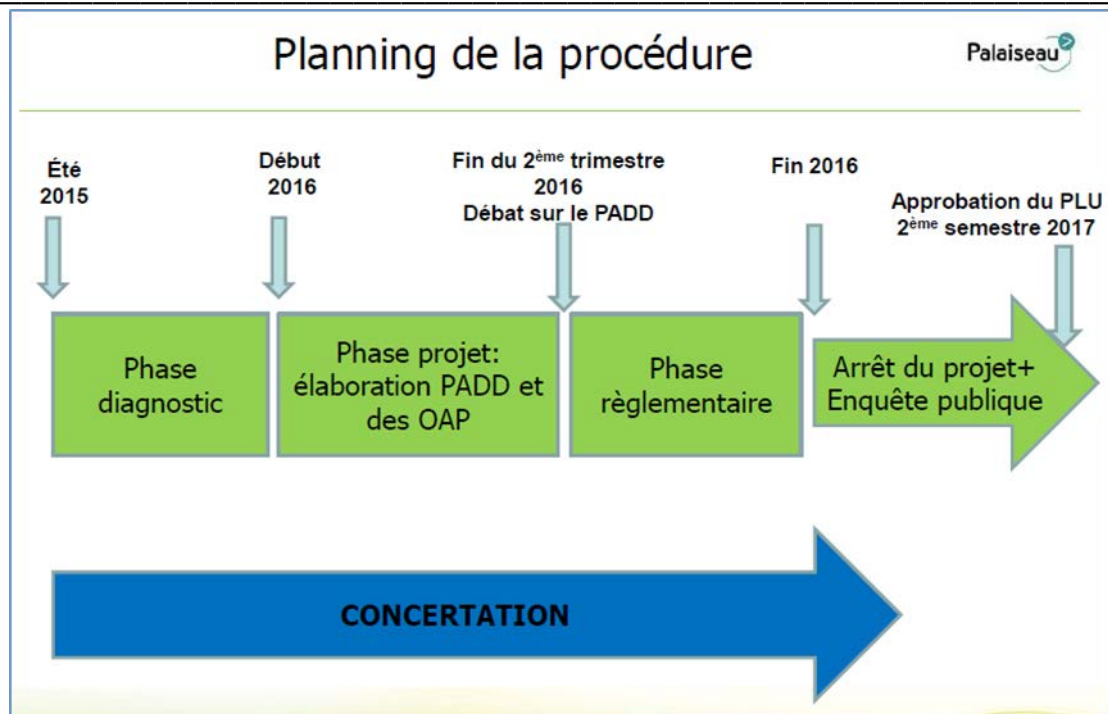
- **Retour sur les réunions des conseils de quartier spécifiques à la révision du Plan Local de l'Urbanisme (P.L.U.) de novembre-décembre 2015.**
- **Intervention de M. POULAIN**

Retour sur la première phase : le diagnostic les moyens de la concertation engagés

- Les conseils de quartier de novembre 2015 ont permis à l'ensemble des participants d'échanger sur leur vision du territoire autour de quatre thèmes : habitat, travail, mobilités et cadre de vie/environnement,
- Ce travail permet à l'équipe municipale et à ses bureaux d'études d'approfondir le diagnostic territorial préalable à la réflexion sur le projet.
- Les comptes rendus de ces réunions sont consultables sur le site internet dédié au PLU www.plu-palaiseau.fr et des registres de concertation sont disponibles en mairie et au service du Développement urbain.
- La concertation se poursuit sur l'ensemble du territoire à travers la mise à disposition d'urnes chez les commerçants palaisiens (Les Parisiennes, Les Ludovores, Pressing de la Mairie, Héraclès, De deux choses Lune, Agora Presse, Alexandre K, Marie Morgane, Boucherie Moncouyoux, Bijouterie FRENOT) ainsi que dans les maisons de quartier.

Les prochaines étapes : phase projet et phase réglementaire

- Phase projet : la construction du projet de territoire, dit Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) dont les grandes orientations seront présentées au Conseil municipal de juin 2016
- Des ateliers thématiques vont se dérouler pendant la deuxième quinzaine de mai. Ils permettront à l'ensemble des palaisiens de participer à la définition du projet de ville; 4 thèmes sont identifiés : Mobilité (17 mai) – Cadre de vie/Environnement (24 mai)– Développement économique (26 mai) – Habitat (31 mai) -
- L'information et la concertation continuent pendant les phases projet et réglementaire...
 - ✓ Pal'Mag
 - ✓ www.plu-palaiseau.fr
 - ✓ Registres de concertation



OAP : orientations d'aménagement et de programmation

- ▶ M. POULAIN informe le conseil de quartier que
 - sur la Batterie de la Pointe, les chantiers d'insertion sont relancés ; les margelles des contrescarpes vont être refaites ; un diagnostic de présence d'amiante est en cours,
 - le conseil municipal a voté des enveloppes budgétaires de 30 000€ et 70 000€ pour des études de projets pour les îlots Tronchet et Ferrié. Les Palaisiens sont invités à faire des propositions pour l'avenir de ces îlots.
 - le PLU prendra en compte les besoins de liaisons douces entre le Plateau et la Vallée en permettant de « bloquer » les parcelles nécessaires à ces aménagements.
 - Mmes Deschatrette et Laury-Pinéda font un rappel du projet du collectif « Pour un Habitat solidaire à Palaiseau », qui a été soumis à la municipalité en février 2015. Ce collectif souhaite qu'en centre ville et dans un contexte intergénérationnel soient construits des logements à loyers modérés, intermédiaires entre le « chez soi » devenu trop grand ou (et) mal adapté et la maison de retraite médicalisée.

- ▶ M. CABON rappelle une demande du conseil de quartier de doter le Plateau d'une maison de quartier. Elle permettrait notamment au conseil de quartier d'avoir un lieu dédié pour ses réunions plénières et celles de ses commissions. M. POULAIN répond que tout le problème tient au financement d'un tel projet. M. CARISTAN évoque une parcelle susceptible d'accueillir un projet qui pourrait être un équipement de type salle associative mais à ce jour, la collectivité n'a pas la maîtrise du foncier sur cette parcelle privée.

- ▶ Mme SELLIER et M. KAZYMYRENKO, nouveaux habitants du quartier, relayés par d'autres participants, estiment qu'il y a peu d'espaces de jeux pour les enfants dans le quartier et plus généralement à Palaiseau. Ils trouvent que ceux qui existent sont de taille réduite. M. POULAIN, après avoir cité plusieurs espaces verts notamment celui du centre ville, invite à faire cette remarque dans l'enquête sur la révision du PLU.

- ▶ M. PÉCASTAINGS estime que les demandes du conseil de quartier relatives à une maison de quartier et à des aires de jeux sont anciennes et récurrentes. L'ONF n'a, par ailleurs, jusqu'à présent pas souhaité donner suite aux demandes d'aménagement de la forêt domaniale. M. CARISTAN répond que la

forêt domaniale mérite un débat plus général et traité à l'échelle de la Ville ; M. le Maire aura des rencontres avec l'ONF pour demander davantage d'entretien.

○ **Enquête publique sur le projet de la ligne 18**

M. CARISTAN rappelle qu'une enquête publique sur le projet de la ligne 18 du Grand Paris Express est en cours. Il souligne que la position de la municipalité est en faveur d'une seconde gare qu'il est possible d'ajouter techniquement, juridiquement et financièrement au débouché de la partie souterraine de la ligne. Il ne sera pas possible d'envisager le réaménagement du ring de Polytechnique tant que la réponse à la demande de cette seconde gare ne sera pas connue. Dans le projet soumis à l'enquête la Société du Grand Paris prévoit que le centre de maintenance et de remisage de cette ligne 18 sera positionné à Palaiseau sur des terrains appartenant à l'Etat, près du lac de Polytechnique. Le projet présente aussi, mais de façon moins probable, une implantation possible sur un site à Corbeville. M. CABON regrette que si l'Etat choisit le site de Palaiseau, ce choix porterait atteinte à un site écologique classé et à la trame verte et bleue. M. CARISTAN précise que la Ville émet un avis réservé sur la question et pense que d'autres sites, comme celui de Corbeville seraient préférables. Il invite les participants à s'exprimer pendant cette enquête publique : plus il y aura de contributions, plus la Ville de Palaiseau aura de légitimité dans les négociations. Il va envoyer à tous les participants de la réunion la contribution de la municipalité à l'enquête publique sur la ligne 18. Ce sujet a été documenté par des extraits du projet soumis à l'enquête projetés sur écran ; ils sont disponibles sur <http://www.cg-plateau-palaiseau.net/2016/04/implantation-du-smr-smi/>

○ **Accueil des gens du voyage.**

M. MADIKA présente le sujet. Une loi de 2002 impose à toute commune de plus de 5 000 habitants d'avoir une aire d'accueil permanente pour les gens du voyage sur son territoire. Il y a des aires d'accueil à Massy et aux Ulis. Le préfet souhaite des avancées sur cette question. La Ville de Palaiseau doit se mettre en conformité avec la loi et prévoir de réaliser une aire avec 40 emplacements d'au moins 75 m² chacun, complétée d'un bloc sanitaire pour chaque lot de 5 emplacements, d'un accès aisé à l'eau potable, à l'électricité et au ramassage des ordures ménagères moyennant une taxe de séjour et d'un gardiennage. La durée de séjour est de 5 mois maximum sauf s'il y a des enfants scolarisés. Un terrain appartenant à la SNCF et situé près de la centrale à béton de la vallée avait été envisagé mais la SNCF ne souhaite plus céder son terrain. M. CARISTAN précise que la Ville s'acquitte de pénalités car elle n'a pas d'aire d'accueil à proposer aux gens du voyage. M. PÉCASTAINGS rappelle d'une part que la Ville de Palaiseau a eu dans le passé une aire d'accueil qui a fait l'objet d'incidents, d'autre part qu'une réfection d'une aire d'accueil doit être faite tous les cinq ans en raison des dégradations. M. PÉCASTAINGS évoque enfin une option de gardiennage fait par quelqu'un de la communauté des gens du voyage plutôt que par un agent municipal afin d'éviter des tensions. M. MONCORGE demande si un chiffrage a été réalisé. Un participant exprime sa préférence de voir la ville payer des pénalités plutôt que de construire cette aire d'accueil en raison des nuisances engendrées pour les riverains.

○ **Point sur les problèmes de stationnement du chemin de la Hunière et des Joncherettes.**

M. PERRAGUIN regrette que des camions stationnent toujours le long de cette rue. M. MADIKA explique que M. le Maire ne souhaite pas prendre un arrêté d'interdiction de stationner aux plus de 3,5 tonnes pour cette rue car il cherche plutôt une alternative pour le stationnement des camions à Palaiseau. La Ville a pris par ailleurs contact avec les propriétaires des camions qui aimeraient pouvoir stationner leurs véhicules sur une aire sécurisée. M. PERRAGUIN estime que cette exigence des propriétaires est exagérée. M. PÉCASTAINGS déclare qu'il y a une rigole canalisée sous le trottoir qui ne peut pas supporter le poids de tels engins et que les lignes démarquant les emplacements sont franchies par les véhicules donc que ces derniers sont verbalisables. M. MADIKA assure que les lignes entre les emplacements de stationnements sont marquées à titre indicatif et que leur dépassement ne justifie pas de verbaliser. Par ailleurs, les services municipaux ont confirmé que la rigole canalisée peut supporter le poids des camions. Enfin M. MADIKA conclut que la police municipale reste attentive et verbalisera ce qui sera verbalisable. La recherche par la municipalité d'une solution alternative reste d'actualité.

- **Commerces inoccupés de la rue Louise Bruneau.**

M. CARISTAN informe le conseil de quartier que ces 3 locaux appartiennent au bailleur DOMNIS qui envisage de les transformer en logements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Toutefois M. CARISTAN présente la position de la Ville préférant un projet plus dynamique en faveur du maintien du commerce.

Une participante pose la question de l'avenir du magasin au coin de la rue César Franck qui a été libéré par le déménagement de la Pharmacie sur la Place des Causeuses. Un participant évoque l'installation d'une auto-école ce qui va poser un problème de places de stationnement. M. PÉCASTAINGS affirme qu'il n'y a aucune obligation de mise à disposition de places de stationnement devant une auto-école. M. POULAIN annonce que la Ville travaille justement sur le recensement des commerces qui utilisent pour leurs activités l'espace public.

- **Proposition d'exposition des découvertes archéologiques sur le Plateau en lien avec l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)**

M. CARISTAN est favorable au projet, présenté lors du précédent conseil de quartier. Pour voir le jour, il doit être porté par une association volontaire qui contacterait l'INRAP. Restera ensuite à trouver un lieu à Palaiseau à mettre à sa disposition.

- **Information sur les actions réalisées sur l'espace public.**

M. CARISTAN annonce qu'une opération de rebouchage de trous de voirie est en cours à Palaiseau. Concernant le quartier du Plateau, la rue César Franck, le Chemin de la Vauve aux Granges, le chemin des Terres Rouges, chemin de la Hunière, la rue Gabriel Dauphin et la rue Maximilien Robespierre ont fait l'objet d'interventions.

Les éclairages publics du Clos Désiré (les trois) ont été changés.

- **Travaux des commissions : Commission inter-quartiers « Investissements »**

Mme ONILLON informe le conseil de quartier que les tables de jeux (projet 2015) ont été posées, en particulier les deux du square des Joncherettes et qu'une inauguration pourrait être organisée, éventuellement à l'occasion de la fête des voisins. M. Lermyte et M. Houdebine annoncent que la fête des voisins au square des Joncherettes aura lieu le 28 mai. Le contenu des plaques de signalétique patrimoniale doit être retravaillé. Il y aura une plaque pour la ferme des Granges et une pour les rigoles. Mme CLÉMENT-KLEIN présente les propositions de la commission investissement du conseil de quartier du Plateau pour l'année 2016 :

- ✓ Plaques signalétiques patrimoniales : continuer la pose de plaques sur les sites non encore identifiés dans le quartier du plateau et suggestion de mettre en valeur l'ancienne plaque d'entrée de ville « Palaiseau Seine & Oise » toujours fixée sur la Ferme des Granges
- ✓ Education au civisme environnemental : Nature/Environnement/Écologie/Comportement citoyen
Programme d'informations au travers de conférences, cinémas-débats, stands sur les marchés, ateliers pratiques. M. CARISTAN alerte le conseil de quartier sur la nuance à faire entre le budget d'investissement et le budget de fonctionnement, ce dernier se rapprochant de ce qui est de la communication (conférences).
- ✓ Parcours de santé à l'image de celui du quartier Camille Claudel, dans un espace facilement accessible à tous les Palaisiens.
- ✓ **Plantations**
 - Dans les espaces de pelouse, plantation d'arbres fruitiers. Ex:
 - Pommiers dans les espaces larges
 - Framboisiers, groseilliers dans les espaces plus restreints
 - Sur le plateau, le carrefour de la Rue Maurice Berteaux et de la rue Denfert Rochereau offre les deux types d'espaces
 - A la place des espaces dits de « pelouse fleurie » qui ne se maintiennent pas pendant l'été, installer des vivaces florifères

Le conseil de quartier valide ces propositions qui seront portées à la commission inter-quartiers.

- **Questions diverses**

- M. Caristan donne d'abord les réponses aux questions posées par le conseil de quartier de janvier. Ces réponses lues rapidement vont être envoyées aux participants.

► Signalement d'absence de poubelles dans la forêt domaniale : M. CARISTAN répond qu'il faut nécessairement vérifier le statut des terrains (ONF ou Ville de Palaiseau). Il est possible que la Ville ne puisse mettre des poubelles qu'en bordure.

► Demande d'une rencontre avec ERDF à propos des compteurs Linky : M. CARISTAN annonce que M. le Maire n'a pas l'intention d'interdire les compteurs Linky sur la commune. M. CARISTAN explique que la meilleure façon de traiter le sujet serait qu'ERDF vienne en faire une présentation lors d'une réunion spécifique à son initiative.

► Les bus ne desservent plus Polytechnique en raison de l'état d'urgence, l'arrêt Joncherettes a donc été supprimé ce qui pose problème aux habitants de ce quartier : En attente d'une réponse de M. CORDIER.

► Pourquoi y-a-t-il eu deux cafés du Maire à l'école Caroline Aigle dont un spécifique entre M. le Maire et les habitants du quartier Camille Claudel ? M. CARISTAN répond que le café du Maire pour le quartier du Plateau, ouvert à tous les habitants du quartier, a été annoncé dans le Palaiseau Mag et par un boîtage aux riverains. Pour les nouveaux habitants du quartier Camille Claudel, M. le maire a souhaité organiser en plus une rencontre spécifique pour pouvoir répondre aux questions que se posent des habitants qui arrivent à Palaiseau. M. PÉCASTAINGS regrette une différence de traitement entre les anciens et nouveaux habitants du Plateau. M. CARISTAN explique que les questions spécifiques des nouveaux Palaisiens, relatives à leur emménagement, aux services municipaux à leur disposition, aux inscriptions dans les écoles et différentes démarches administratives à effectuer, nécessitent un temps de rencontre à part entière pour être correctement traitées.

► Une loi interdit de fumer dans les squares. Des panneaux rappelant l'interdiction sont souhaités par un participant.

► Proposition d'une statue de Camille Claudel sur la place des Causeuses. M. CARISTAN répond que cela n'est pas envisageable car le seul emplacement disponible sur cette petite place sera occupé prochainement par un marché qui aura lieu deux fois par semaine.

► Qu'advient-il de l'ancien radar d'approche lorsqu'il sera désactivé ? M. CARISTAN répond que la direction générale de l'Aviation civile (DGAC) a été sollicitée à ce sujet mais qu'elle n'a pas encore formulé de réponse.

► Existe-t-il des comptes rendus des « cafés avec votre maire » ? M. CARISTAN répond par la négative car non prévu et insiste sur le format libre de ces rencontres avec les habitants.

► Quand seront réparées les parties endommagées d'un toit de la ferme des Granges ? M. CARISTAN répond que cette partie de la ferme n'appartient pas à la Ville de Palaiseau mais à l'État. La ville se réserve le droit de prendre un arrêté de péril si la situation venait à présenter un danger manifeste. La Ville a le souhait de voir se développer un projet intéressant la totalité du site.

► Y a-t-il un projet pour le terrain entre le futur parking la route de Saclay / rue Jean Cattant et le pont allant vers l'école Caroline Aigle ? M. CARISTAN répond qu'il n'y a pas de projet actuellement.

► Une participante regrette une trop faible fréquence des bus qui desservent le Plateau en dehors des horaires pour aller et revenir des lieux de travail. M. CARISTAN répond que face à cette demande forte des riverains, la Ville a sollicité le STIF pour augmenter les fréquences de passage des lignes 14 et 91-06 et est en attente de sa réponse.

► Quand ouvrira la boulangerie de la place des Causeuses ? M. CARISTAN répond qu'à ce jour il n'y a pas de date fixée tant qu'une intervention d'ERDF n'aura pas eu lieu pour permettre une alimentation électrique suffisamment puissante pour le fonctionnement des fours.

► Des eaux usées sortent de la résidence Bouygues au niveau de la place des Causeuses. Les élus ont pris note du signalement et les services techniques feront une visite sur place pour vérifier le bon fonctionnement des noues.

► Trottoir côté gauche de la rue Jean Cattant en arrivant par la route de Saclay : de nombreuses voitures se garent sur ce trottoir même lorsqu'il ne s'agit pas d'un emménagement. Il est alors impossible de circuler avec des enfants sur ce trottoir. Ceci bloque également la sortie à double sens du parking de la résidence Danaïde. M. POULAIN rappelle que le stationnement sur le trottoir est interdit par le code de la route et rappelle qu'il est possible de solliciter la police dans le cas d'infraction.

► M. KAZYMYRENKO souligne l'absence de liaison par piste cyclable entre le plateau (au niveau de QCC) et la nouvelle zone d'emplois au niveau des sites EDF, Danone, Thales.... M. CARISTAN répond qu'il est difficile de prévoir les aménagements de cette zone tant que le projet du futur métro ligne 18, dont ils dépendent, n'est pas finalisé.

► L'accès de la rue Elise Déroche vers le chemin de la Vauve aux Granges a été coupé récemment par la clôture définitive. Ceci cloisonne partiellement le quartier Camille Claudel et empêche l'accès direct à la forêt. M. POULAIN rappelle que même avant la construction de la clôture ce passage n'était pas ouvert à la circulation piétonne car le terrain juxtaposé appartient à l'ONERA.

- **Point à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier (lundi 20 juin, attention il débutera à 20h00, école Caroline Aigle).**

Retour de la commission « Investissements » Inter-quartiers

Point sur la signalisation des entrées de ville

Point sur les actions de propreté et ramassages dans le quartier Camille Claudel

Point sur la propreté du skate park

Point sur les verbalisations du stationnement dans le quartier et sur la vidéo-protection

Parc intergénérationnel sur le Plateau

Point sur l'organisation d'une réunion d'information par ERDF sur les compteurs Linky